



## PV Conseil d'Administration – 26 aout 2021

- Présents : Benoit Van Renterghem, Willy Hourez, Philippe Deneubourg, Nicolas Jouret, Vincent Dubuisson, Maxime Seradni, Christiane Echterbille, Laurent Bouchain, Christine Claie, Thérèse Duchene, Marie Fransolet.
- Présents en visio : Sophie De Tollenaere
- Excusés (avec procuration) : Dominique Jadot (procuration à Benoit Van Renterghem), Martin Wilfart (à Thérèse Duchene), Valentin Wery (à Nicolas Jouret), Vanessa Noulette (à Laurent Bouchain), Christine Vander Maren (à Christiane Dumont).
- Absents :
- + 1 poste chambre privée actuellement vacant

### Accueil de Marie Fransolet

Nouvelle représentante de Leuze-en-Transition. Elle se présente, s'en suit un tour de présentation de chacun.

### Approbation CA du 3 juin 2021

- Approbation : OUI.
- Informations d'actualisation :
  - Nous avons reçu fin juin le courrier de la médecine du travail précisant que Vanille avait été déclarée « définitivement inapte à reprendre le travail convenu et qu'elle n'est plus en état d'effectuer aucun travail adapté ni autre travail au sein du CCL ». Vanille n'est donc plus au centre culturel depuis le 9 juin 2021. Le contrat de remplacement de Souad Ala couvrant l'absence de Vanille Chais a donc été commué en CDI. Elle reprend donc les missions « cinéma ».
- Point à reporter : /
- Divers à ajouter à cet ordre du jour :
  - Demande de Leuze en Transition > gratuité Cinéma.

### Recrutement d'un.e animateur.trice mi temps

Le recrutement a eu lieu cet été, le jury s'est réuni le 23/8/2021 pour rencontrer 8 candidats (sur les 41 candidatures reçues).

Le jury était composé de Philippe Deneubourg, Martin Wilfart, Benoit Van Renterghem, Pauline Duthoit (chargée de diffusion et des projets scolaires à la MCath, invitée en tant qu'experte à l'initiative de Katheline et avec l'approbation de Dominique Jadot) et de Katheline.

Les critères de sélection des candidats portaient tant sur la connaissance du monde de l'enseignement que du secteur culturel. Ils portaient également sur l'expérience acquise de la personne, et de sa capacité à proposer des projets créatifs et novateurs tout en ayant la capacité de gérer les aspects administratifs et organisationnels de ceux-ci.

L'examen était constitué d'un examen écrit (1h30) préparant un examen oral (1/2h).

Après chaque candidat auditionné, le jury a débriefé. Il a systématiquement été unanime sur son avis relatif à chaque candidat.

Le jury propose 1 candidate favorite et 1 candidate de réserve (au cas où la personne retenue pour le 1<sup>er</sup> choix devait se désister).

### Candidate favorite : Anouchka CRAHAY

- Diplômée en communication et artiste dans le secteur jeune public (théâtre, mise en scène, ateliers)
- Expérience probante dans le monde de l'enseignement et dans la sphère culturelle et de l'éducation permanente. Comprend parfaitement le sens et le fonctionnement de la fonction

(sens créatif, intermédiaire entre culture & école, consciente des aspects administratifs et de gestion et du cadre et enjeux liées à un Contrat programme)

- Connaissance théorique du paysage scolaire leuzois ; connaissance théorique du PECA (Parcours d'Education Culturelle et Artistique/Pacte d'Excellence)
- Force de proposition artistique et excellente connaissance du terrain artistique et culturel
- Claire, concise, capacité d'analyse
- Inspire confiance et stabilité
- Orientée co-construction
- Complètera son temps partiel avec des activités artistiques personnelles > Long terme OK même si temps partiel.

Candidate de réserve : Marie ANSELAIN

- Premier emploi.
- Diplômée en communication, va débiter l'agrégation en septembre 2021 (sans objectif précis pour le moment).
- Bonne connaissance du territoire et du fonctionnement théorique du monde de l'enseignement (moins de la sphère culturelle et des critères de choix pour adapter les propositions au public ciblé, par exemple)
- Bonne capacité d'apprentissage

Les 6 autres candidats n'ont pas convaincu le jury.

Les 7 candidats non retenus ont été remerciés par mail. Les candidats auditionnés et non retenus seront appelés par Katheline au lendemain le CA.

L'entrée en fonction sera effective dès que possible (vers la mi septembre).

Approbation du CA pour engager la candidate favorite du jury : Le CA approuve à l'unanimité l'engagement d'Anouchka Crahay. Le CA demande à ce qu'un mail de remerciement soit envoyé à Pauline Duthoit ainsi qu'à la direction de la MCath.

Le CA note également que l'invitation d'experts aux jurys d'engagement est à retenir pour les prochains recrutements.

La candidature de Marie Anselain est gardée en réserve pour une période de 3 mois.

## Divers

- Demande de Leuze en Transition > gratuité Cinéma, dans le cadre de leur activité du 27 novembre au cours de laquelle ils invitent Adelaïde Charlier. Une rencontre (différée) avec des étudiants du secondaire de l'entité sera organisée afin de récolter les questions des étudiants et de récolter les réponses d'Adelaïde. Les réponses seront ensuite communiquées (par vidéo ?) aux étudiants.

Décision du CA : Le CCL doit maintenir le cadre fixé et éviter toute dérogation qui causerait un précédent pur d'autres demandes futures. Le CA refuse dès lors d'accorder la gratuité.

Cependant, le CA propose à Leuze-en-Transition de reporter la date à un Balotil ultérieur, ce qui permettrait d'amorcer un partenariat et d'élargir le projet à d'éventuels projets Culture&Ecole, collaborations associatives, meilleure visibilité, etc...

\*\*\*\*

+ Présentation (rapide) du Balotil de septembre.  
+ Verre de l'amitié